



Assemblée Générale ordinaire – année 2024

Dimanche 9 mars 2025

à La Maison du Beau – Le Tholy

Invités excusés :

Mr Vanson (Président du Conseil départemental des Vosges), Claude Di Fini (Conseiller technique d'action sociale CAF 54), Ronald Costalonga et Lionnel Risse (service éducation populaire et sport du Conseil Départemental 54), Mme Drouot (commissaire adjointe à l'aménagement du massif des Vosges), Cyril Gaffet (délégué national UFCV séjours enfants), Anaïs Stevan (chargée de mission animation territoriale UNAT Lorraine).

Administrateurs excusés :

Aurélie Steinbach, Jeff Bocquel, Nicolas Rabin, Zoé Caille, administrateurs

Pouvoirs :

- Jean Michel Godfrin et Rosine Godfrin donnent pouvoir à Alban Bristiel,
- Roman Bristiel donne pouvoir à Alain Bristiel.

Ordre du jour :

1. Rapport moral
2. Rapports d'activités/ Commissions
3. Rapport financier
4. Cotisation 2025
5. Election du CA

Le président accueille les personnes présentes et ouvre l'assemblée générale à 11 heures.

1. Rapport moral

Une baisse sensible des inscriptions des enfants aux séjours d'été 2024 a été observée et par ailleurs l'accroissement des problématiques complexes des enfants accueillis s'est retrouvé au cœur de tous les séjours.

Concernant le patrimoine associatif, notre propriété demande une continuité d'investissement financier afin de la maintenir en bon état permettant toute sa pleine activité. Si l'investissement bénévole reste une fierté de la Maison du Beau, le côté financier est devenu un souci permanent et de surcroît notre fond de trésorerie ne permet toujours pas (après la période Covid) d'engager un plan dynamique de travaux.

Une bonne nouvelle cependant : après plusieurs années d'essai et de recherches, La Maison du Beau a engagé Emmanuelle Georges, prestataire pour la partie cuisine sur l'ensemble des prestations de l'année. Avec ses autres compétences elle interviendra pour divers travaux d'entretien sur le bâti.

Enfin, l'association tient tout particulièrement à remercier ses adhérents et les bénévoles pour leurs présences et leur engagement actif.

Un anniversaire : l'année 2025 marquera les 20 ans du nouveau bâtiment annexe !

2. Rapport d'activité/ Commissions

Les différentes commissions se sont réunies plusieurs fois au cours de l'année. Chacune présente un bilan, disponible sur le site internet avant l'AG.

Après en avoir pris connaissance, quelques questions sont évoquées avec les responsables.

Pédagogique :

La baisse des inscriptions en 2024 est importante notamment au niveau du camp. Une autre observation : les équipes ont évoqués des difficultés de prise en charge suite à des problématiques difficiles d'enfants.

Sur le plan économique il est supposé que l'augmentation du coût des séjours rende aujourd'hui l'accès plus difficile pour les familles. C'est pourquoi il a été décidé de proposer en 2025 des séjours de 8 jours et 7 nuits pour les 5/12 ans. Les camps de pré-ados resteront sur 15 jours.

Mises à disposition :

210 jours d'occupations de La Maison du Beau :

- séjours d'été,
- 5 stages de formation avec l'UFCV,
- 22 groupes lors des weekends,
- quelques pensions-complètes en semaine (CREPS Lorraine, Lycée de Chaumont, groupe des CEMEA).

Un constat : la marge bénéficiaire des locations diminue drastiquement au fil des années malgré l'augmentation du tarif des locations ; pourtant cette question de l'augmentation se pose...il existe des lieux de location moins chers ailleurs ?

Un remerciement à Lina qui s'occupe toujours bénévolement de l'accueil des groupes lors de mise à disposition.

Travaux :

Le plan d'investissement REVIE travaillé depuis plus d'un an est confronté à l'évolution politique inquiétante des subventions. Ce plan est totalement remis en cause.

Sur notre endettement, un nouvel emprunt best à l'étude ; il serait rendu possible avec l'arrêt des anciens crédits en 2025.

La question de la réfection complète de la toiture (236000 euros) est toujours envisagée pour 2026.

Communication :

Les documents pour les familles et le site internet sont régulièrement mis à jour.

Un relai des tâches s'effectue entre les bénévoles, soutien agréable pour ceux qui s'investissent depuis des années.

Un compte Hello Asso a été mis en place : il permet désormais de payer en ligne les participations aux WE, les adhésions, et pour les familles, les acomptes des séjours.

La plaquette en papier toujours efficace est reconduite pour 2025 mais il restera d'accentuer nos efforts en terme de communication pour mobiliser davantage d'inscriptions.

Enfin, il est envisagé de retravailler autour de la présentation de la partie locative de la maison.

Le rapport d'activité est soumis aux votes.

Personne n'est contre, personne ne s'abstient.

Le rapport d'activité des différentes commissions est voté et validé à l'unanimité.

3. Rapport financier

Nicolas Rabin a pris la fonction de Trésorier de l'association en 2024. La trésorerie du personnel reste gérée par Pauline Weber.

Le compte de la banque postale a été clos définitivement au cours de l'année.

En 2024, les recettes de 230 644,07€ et les dépenses de 221 854,55€ donnent un résultat positif d'un peu plus de 8700 euros.

Des observations :

- les recettes des séjours sont en baisse de près de 30 000€,
- les salaires et les charges sociales augmentent sensiblement. On ne peut que limiter l'investissement financier dans la maison,
- les travaux ont été limités pour limiter les charges (il faut cependant rester vigilant à ne pas prendre de retard sur l'entretien de la maison au risque de devoir inscrire de plus grosses sommes de travaux dans les prochaines années),
- 2000€ sont économisés en ayant décidé de ne pas avoir recours à un bilan fait par un expert-comptable (pas obligatoire si nous ne sollicitons pas de subventions).

Le constat est que depuis le COVID, l'association ne parvient pas à recréer un fond de trésorerie suffisant. Il y a encore et toujours trop de décalage à certaines périodes entre nos dépenses et nos recettes.

Le prévisionnel de 2025 reste similaire au réalisé de 2024 en espérant que les recettes des séjours et le nombre des locations augmenteront.

Le compte de résultat et le budget prévisionnel 2025 ont été présentés lors de l'AG.

Le rapport financier est soumis aux votes.

Personne n'est contre, personne ne s'abstient.

Le rapport financier est voté et validé à l'unanimité.

4. Cotisation 2025

Le montant de l'adhésion est proposé à nouveau à 10€ par personne.

La cotisation est soumise aux votes.

Personne n'est contre, personne ne s'abstient.

L'adhésion est votée et validée à l'unanimité.

5. Election du CA

Démissions : Chretien Lorraine, Dos Reis Enzo, Mateos Maxime.

Non reconduits : Tadjine Pierre, Gerhard Ulrick (en application des nouveaux statuts 2024).

Membres renouvelables : Bristiel Alain, Cardinal Denis, Chretien Patricia, Gourieux Fanny, Henri Colin Geneviève, Olry Dominique, Tillement Marc Olivier.

Candidatures de : Benammour-Meziane Bachir, Tosi Enguerran.

31 votants, tous les candidats et les membres renouvelables sont élus à l'unanimité pour 3 ans.

La liste du nouveau conseil d'administration est en pièce jointe

Le président remercie l'ensemble des bénévoles de l'association comme toutes les personnes présentes et clôt cette assemblée générale à 12 heures.